



N°77/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025

Le 19 décembre deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaußée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaußée, dûment convoqués le 12 décembre 2025.

PRÉSENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; Mme Catherine Bonnet, M. Patrick Convers, Mme Laurette Brunet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Martine Bourgoin, M. Christophe Choquet, Mme Yveline Desmedt, Adjoints ; M. Bertrand Hamot, M. Thierry Manfredi, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, Mme Michèle Coulon, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, M. Pascal Frazao, Mme Catherine Delormel, M. Stéphane Verhaaren formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Matthias Matron par M. Patrick Convers ; Mme Guylaine Fernandes par Mme Laurette Brunet, M. Dominique Rauzier par Martine Bourgoin, M. Bruno Vasseur par M. Bernard Dubouil, Mme Eléna-Camélia Ferté par Mme Sandrine Mahutte Mme Marie-Charlotte Vigne par Cédric Desmedt.

ABSENTS : M. Vincent Berthelot, Mme Sarah Flagothier.
Madame Colette Dollez a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Ouverture de crédits d'investissement.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de lancer différents investissements avant le vote du budget primitif 2026,
Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'ouvrir des crédits d'investissement dans la limite de 25% des crédits d'investissement du budget primitif 2025, pour les opérations suivantes :

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20251219-77-2025-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2026
200	Terrains divers	412 500 €
300	Matériels	33 595 €
400	Bâtiments divers	301 000 €
500	Voiries diverses	46 300 €
504	Eclairage Public	68 400 €
515	Aménagement urbain	8 900 €
OPNI	Opération non individualisée	750 €
	TOTAL	871 445 €

Si nécessaire, ces crédits seront repris lors du vote du budget 2026.

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance




Bernard DUBOIS
Maire de St Just en Chaussée

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20251219-77-2025-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.